

Inscription à l'école



Futurs élèves de petite section en maternelle, futurs élèves de CP, nouveaux arrivants aux Loges-en-Josas, **les inscriptions se font en 2 étapes :**

1. Inscriptions en Mairie, munissez-vous des documents ci-dessous :

- le livret de famille ou un extrait de l'acte de naissance de l'enfant
- un justificatif de domicile récent au nom du responsable de l'enfant
- le carnet de santé de l'enfant pour vérification des vaccins obligatoires

2. Admission à l'école auprès des directrices

Après l'inscription en mairie, la mairie transmettra à l'école maternelle **le certificat d'inscription scolaire.**

- **Mme Valérie REGHEASSE, directrice de l'école maternelle**
- **Mme Laure VERGÉ, directrice de l'école élémentaire**

Contact

[Mairie – Service Affaires scolaires et périscolaires](#)

-  Valérie Basly
-  [01 39 07 16 76](tel:0139071676)
-  periscolaire@mairieleslogesenjosas.fr

Contact

École maternelle des Loges-en-Josas

-  Directrice, Valérie REGHEASSE
-  [01 39 56 16 02](tel:0139561602)
-  0780836K@ac-versailles.fr

Contact

École élémentaire des Loges-en-Josas

-  Directrice, Laure VERGÉ
-  [01 61 12 39 21](tel:0161123921)
-  0780290s@ac-versailles.fr

Sur le même sujet



Vie scolaire



Services périscolaires



Centre de Loisirs – ALSH

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)

- [Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

[Partager sur](#)